

COMMUNE DE THAL-MARMOUTIER

Procès-Verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 26 août 2019

sous la présidence de Jean-Claude DISTEL, Maire

Nombre de conseillers élus : 15 - Conseillers en fonction : 14 - Conseillers présents : 12 - Conseillers votants : 12

Etaient présents Pierre LOTZ, Rémy LEHMANN, Pierre VOLKRINGER, Aline WEISS, Sébastien DISTEL, Jean-Marie ZUBER, Eric STENGER, Elisabeth FISCHER, Gilberte SCHAEFER, Franceline FISCHER, Malou OBERLE

Absent excusé Vincent HOFF

Absent non excusé Nathalie LAQUIT

Le Conseil Municipal a été convoqué le 20 août 2019 avec comme ordre du jour :

- 2019-58. Procès-verbal du 8 juillet 2019 – Approbation**
DIVERS :
- Remplacement des pommeaux de douche dans le cadre de la loi sur la transition énergétique
 - Demande d'aides financière pour la préservation et la valorisation du patrimoine dans le cadre des contrats départementaux
 - Points sur les travaux de l'entrée du village et de l'atelier communal
 - Classement Espace Naturel Sensible
 - Nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique du Bas-Rhin
 - Obtention première fleur Villes et Villages Fleuris
 - Marche Gourmande du 6 octobre 2019

2019-58. Procès-verbal du 8 juillet 2019 - Approbation

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance du procès-verbal de la réunion du 8 juillet 2019 après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés, APPROUVE ledit Procès-verbal.

DIVERS

- **Obtention de la première fleur au concours des Villes et Villages Fleuris avec le coup de cœur de la Présidente du jury.**
Le maire exprime ses remerciements à Monsieur Julien HUARD pour son implication dans ce projet.
- **Remplacement des pommeaux de douche dans le cadre de la loi sur la transition énergétique**
Dans le cadre du dispositif lancé par le Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'Energie sur la Transition Énergétique sous le n° BAT-EQ-133, il est proposé de remplacer gratuitement les pommeaux de douche de la salle Jeanne d'Arc par des douchettes économiques.
Le Conseil Municipal est d'accord avec le principe.
- **Demande d'aides financière pour la préservation et la valorisation du patrimoine dans le cadre des contrats départementaux**
Dans le cadre de sa politique de préservation, restauration, valorisation et mise en tourisme du patrimoine, le département du Bas-Rhin a créé un fonds spécifique pour le « Patrimoine emblématique de l'Alsace », doté d'une enveloppe annuelle de deux millions d'Euros.
Il est proposé de solliciter cette aide financière pour restaurer le clocher de l'église et la chapelle de la rue des Tilleuls.
Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.

- **Point sur les travaux de l'entrée du village et de l'atelier communal**

Compte tenu de la construction prochaine d'une maison à l'entrée du village, il est proposé de réaliser de nouveaux trottoirs et de déplacer le panneau d'entrée de village.
Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette proposition.

- **Classement Espace Naturel Sensible**

Monsieur le Maire informe les conseillers que le classement de la commune en Espace Naturel Sensible passera en commission en septembre pour effet espéré en janvier 2020.

- **Nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique du Bas-Rhin**

Monsieur le Maire informe les conseillers qu'un nouveau schéma départemental de gestion cynégétique du Bas-Rhin a été approuvé par arrêté préfectoral. La principale évolution de ce nouveau schéma concerne les modalités d'agraineage. Une réunion est prévue avec les responsables de l'Office Nationale des Forêts au cours du mois de septembre.

- **Projet de piste cyclable sur le territoire**

Dans le cadre de l'élaboration du schéma intercommunautaire des pistes cyclables, une réunion d'information a été organisée à Marmoutier. Un projet de piste cyclable sur l'ancienne ligne de chemin de fer Saverne-Wasselonne est à l'étude.

- **Achat de gobelets**

Dans le cadre du développement durable et dans le but de limiter les déchets plastiques, il est prévu l'achat de gobelets plastiques réutilisables personnalisés.

- **Acquisition de caméras**

Pour réduire les dépôts sauvages, Monsieur Pierre VOLKRINGER propose de faire l'achat de caméras. Il est rappelé que ce type d'installation est soumis à autorisation préfectorale.

- **Marche Gourmande du 6 octobre 2019**

Les associations Jeanne d'Arc de Thal-Marmoutier, Nature et Culture de Gottenhouse et Gym Form Brotsch de Haegen et les parents d'élèves et enfant du SIVU Heagothal organise une marche gourmande le 6 octobre 2019.

Le présent rapport comportant les points 2019-58 est signé par tous les Membres présents :			
DISTEL Jean-Claude	LOTZ Pierre	LEHMANN Rémy	VOLKRINGER Pierre
WEISS Aline	DISTEL Sébastien	Jean-Marie ZUBER	HOFF Vincent
			Excusé
STENGER Eric	FISCHER Elisabeth		SCHAEFER Gilberte
FISCHER Franceline	OBERLE Malou		
Affichage le 29 août 2019		Rendu exécutoire par transmission en Préfecture le 2 septembre 2019	